

Conseil municipal Mardi 02 juin à 20h30 à La Montaudine

Travaux du Centre Village

Les travaux doivent débuter **dès lundi 1^{er} juin** et dureront QUATRE mois. Ces premiers travaux concernent la rue entre le carrefour église/ mairie et la sortie du lotissement de la Buffle, avec sa neutralisation totale.

La circulation s'effectuera donc par le parking situé à la sortie Sud du village. Il ne sera plus possible évidemment de stationner sur ce parking.

Bien conscient de la gêne occasionnée pendant cette période, je ne doute pas que vous trouverez une solution pour garer votre véhicule pendant la durée des travaux.



Association Sportive Culturelle et Sociale de Montaud

Adhérents et non adhérents ...

L'association vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le **mercredi 17 juin 2020 à 20h**. (le lieu vous sera précisé ultérieurement en fonction des directives ministérielles et de la mairie).

Cette année, plusieurs membres du conseil d'administration (élus pour deux ans) ne se représentent pas.

Pour une bonne poursuite de notre association, le conseil d'administration a besoin de renouvellement et d'être étoffé !

Alors bienvenue à ceux qui se présenteraient.

Pour les nouveaux montaudins, l'ASCSM propose de multiples activités hebdomadaires, suivant le calendrier scolaire à La Montaudine : Chorale, Gymnastique, Gymnastique Douce, Pilates, Danse Jazz, QI Gong-Relaxation, Groupe les Aînés, Vannerie)

En espérant, que vous pourrez répondre favorablement à notre invitation, et que dès septembre l'ASCSM puisse organiser différentes activités hebdomadaires comme elle l'a fait depuis plus de trente ans, avec un conseil renouvelé.

ASCSMent votre, pour le CA, la présidente.

ascsmontaud@gmail.com

Décès

Gérard HIPPOLYTE, le 26 mai (Côte Maillet)



Avis SMVIC : Dans le cadre de la réglementation, le service des Eaux de Vinay va procéder à la vidange, lavage et remplissage des réservoirs de la Commune. Les dates prévues sont : **mercredi 10 juin et lundi 15 juin** (sauf imprévus). L'eau risque d'être trouble pendant quelques heures, prévoir une réserve.

AFFOUAGE : Pour mémoire, inscriptions pour la coupe affouagère 2020. Si vous avez oublié, vous pouvez demander en mairie **avant le 13 juin 2020**.

Ferme Lespinasse

✓ Pour le mois de juin, plusieurs propositions :

Le stand des plantes et produits de la ferme - **Tous les jours**, à partir de 10h.

✓ 3 journées "yoga, plantes et mudras" sur le thème de la géométrie sacrée.

Vendredi 19, samedi 20 & dimanche 21.

Intervenants : Brigitte et Fernando pour les plantes et le Tai Chi/ Qi Qong, Virginie Coste-Massip pour le yoga et, par vidéo, Locana Sansregret pour la partie mudras.

La vidéo présentée sur la page d'accueil de notre site www.ferme.lespinasse.free.fr pour annoncer le stage a été créée avant le confinement . Le contenu reste valable mais le reste a changé à cause du covid19. Locana Sansregret a annulé son voyage en France et nous avons annulé l'accueil en gîte. Inscription à la journée, les 3 journées étant indépendantes et complémentaires.

✓ Un atelier plante "l'alchimie de la vie " avec Brigitte et Fernando.

Dimanche 28 de 10h à 18h avec une distillation de fleurs.

Tarif : 30€ pour les adhérents de coup de pousse et 40€ pour les non adhérents. Brigitte et Fernando Merendao.

Infos et réservation

- sur le site www.ferme.lespinasse.free.fr

- par tél. : 0476936449 ou 0659712134 ou par mail : ferme-lespinasse@orange.fr.

Mairie

Les bureaux sont réouverts aux horaires habituels, soit du lundi au samedi de 8h à 12h (sauf mercredi). Tél. 04.76.93.65.79.

Mail : mairie@montaud.fr.

N° d'urgence : 06.08.14.33.54.

Site internet : www.montaud.fr

CONSEIL MUNICIPAL



Lors de sa séance du 23/05/2020, le Conseil a décidé

Madame Pascale POBLET ouvre la séance du conseil municipal et procède à l'appel des conseillers élus le 15 mars 2020. Le secrétariat est confié au plus jeune élu : M. Hédi Slim.

Puis elle donne la présidence de séance au plus âgé des conseillers : M. Murdinet Michel. Il est donné connaissance des pouvoirs de MM. Sébastien Coing-Roy à Francis Colin, Géraldine Poncet à Jean-Guy Drevetton, Thibaut Defrance à Benjamin Guinot.

Les assesseurs sont MM. Drevetton Jean-Guy & Vrignaud Camille.

1/ELECTION DU MAIRE

Chaque conseiller est invité à voter à l'appel de son nom, puis il est procédé au dépouillement.

M. Francis COLIN est élu avec 13 voix.

2/ NOMBRE ADJOINTS

Sous la présidence de M. COLIN Francis, le Conseil DECIDE à l'unanimité de fixer le nombre des adjoints à **QUATRE**, nombre maximum défini par les textes de loi.

3/ ELECTION DES ADJOINTS

1^{er} adjoint – il s'agit de l'adjoint chargé des TRAVAUX.

M. MURDINET Michel est élu avec 13 voix.

2^{ème} adjoint – il s'agit de l'adjoint chargé des FINANCES ET TERRITOIRES.

M. DESPESSE Philippe est élu avec 14 voix.

3^{ème} adjoint – il s'agit de l'adjoint chargé des AFFAIRES SCOLAIRES, ENFANCE ET JEUNESSE.

M. DREVEYTON Jean-Guy est élu avec 12 voix.

4^{ème} adjoint – il s'agit de l'adjoint chargé de l'URBANISME.

M. COING-BELLEY Stéphane est élu avec 13 voix.

4/LECTURE de la CHARTE

M. Murdinet Michel lit la charte de l'élu.

ACCA

Le temps administratif légal des ACCA commence le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin.

La pandémie de COVID ne nous a pas permis de réunir les adhérents de notre association lors de notre assemblée générale. Le Conseil d'Administration a statué lors d'une première réunion en mai uniquement sur des points basiques et légalement incontournables. (Délivrance de cartes de chasse à des membres extérieurs. 10% minimum des effectifs).

Comme promis lors de la réunion publique, le président de l'ACCA avait décidé de démissionner de son poste, s'il accédait à celui de maire.

Il a été également suivi par le secrétaire qui laisse son poste après 3 années de bons et loyaux services auprès des adhérents.

Le Conseil d'Administration se réunira de nouveau en juin pour élire un nouveau président et un secrétaire. Cette saison la population de sangliers a été réduite, ce qui diminuera l'impact des dégâts sur les cultures, et par conséquent une baisse des dédommagements financiers aux exploitants.

Ces dédommagements sont uniquement payés par les chasseurs via leur cotisation à la Fédération.

Le frelon asiatique

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelon asiatique ? Prenez une photo et signalez votre suspicion :

→ Sur le site www.frelonsasiatiques.fr

→ **Ou en téléchargeant l'application mobile Frelon Asiatique.**

